

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2010

OBJET

de la Délibération

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

Date de convocation du Conseil Municipal

1er avril 2010

Date d'affichage : 1er avril 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, MM. MARCHAND, PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mme RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mmes DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme PIERRE, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme GREZE à Mme LE DOARE
Mme PEDRONO à Mme DONATO-LEHUEDE
Mme GUEGAN à M. PERESSE

Absent

M. LE BOTLAN

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

Rapport de Christophe MARCHAND

Après examen des dossiers, la commission émet un avis favorable pour l'attribution des subventions suivantes :

- Kerlenn Pondi 2
100 €
(pour le déplacement au Népal)
- Association Kan ar Bobl 1
500 €
(pour l'organisation du Kan ar Bobl du 9 au 10 avril selon convention)
- AMISEP 2
700 €
(pour l'organisation de la Pondi Parade)
- Collectif d'associations Cité Plessis
150 €
(pour l'organisation d'un apéro musical sans alcool le 15 juin)
- Redadeg 2010
400 €
(pour l'achat de 2 kilomètres)
- Association Finan Bulle
150 €
(pour l'organisation d'un café concert le 14 mai)

Nous vous proposons :

- D'accorder ces subventions

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 9 avril 2010

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**